



## Communiqué de presse

Vendredi 30 août 2019

# Le site de Censier conservera sa vocation universitaire à l'issue du déménagement de l'Université Sorbonne Nouvelle

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a donné une suite favorable aux projets présentés par les universités Panthéon-Assas et Sorbonne-Université, pour s'installer sur le site de Censier à l'issue du déménagement en 2020 de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Le site de Censier, historiquement occupé par l'université Sorbonne-Nouvelle dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris conservera donc, conformément au souhait de la Ville de Paris, sa vocation universitaire à l'issue du déménagement de l'établissement vers le nouveau campus « Nation-Picpus » et des travaux de rénovation et de mise en sûreté de ses anciens bâtiments.

A l'issue des travaux de mise en sécurité du site et de désamiantage, le nouveau site de Censier accueillera notamment, au sein de ses 24 000m<sup>2</sup> de surface, un collège de formation en sciences humaines et sociales dispensées par Sorbonne-Université et plusieurs autres formations proposées par l'université Panthéon-Assas. Le site permettra ainsi à l'université Panthéon-Assas de déployer sa nouvelle stratégie immobilière en recentrant ses installations dans le cœur de la ville de Paris.

Cette programmation garantira ainsi la permanence au cœur du 5<sup>e</sup> arrondissement d'une offre d'enseignement supérieur public d'excellence tant en sciences humaines et sociales qu'en sciences juridiques et de gestion.

Cette programmation s'inscrit en effet dans une démarche plus générale d'affirmation de la vocation étudiante et universitaire du quartier de la Montagne Sainte-Geneviève avec le déploiement d'un programme de logement étudiant au sein du campus de Jussieu à l'initiative de Sorbonne-Université et de la Ville de Paris. A cet égard, le nouveau projet pour le site de Censier pourra accueillir certains services aux étudiants portés par la Ville de Paris.

Les expertises, s'agissant des travaux de désamiantage, ont été confiées à l'EPAURIF par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le calendrier des travaux et le détail de la programmation du site seront communiqués ultérieurement.

**Contacts presse :**

Ville de Paris - Camille Pavlovic -01 42 76 49 61 -[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

Cabinet de la ministre - 01 55 55 84 24 - [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)